



Message d'intérêt public

Recommandation d'une troisième dose du vaccin contre la COVID-19 pour les personnes immunodéprimées

Date de début : 5 octobre 2021

Date de fin : 18 octobre 2021

Dans l'ensemble du Nunavut

En réponse à une directive récente du Comité consultatif national sur l'immunisation, le ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut recommande que les personnes immunodéprimées (moyennement ou gravement) reçoivent une troisième dose d'un vaccin à ARN messager autorisé contre la COVID-19 (Moderna ou Pfizer).

La troisième dose de vaccin sera autorisée sur recommandation d'un médecin ou d'une infirmière praticienne et sera administrée au moins 28 jours après l'administration de la deuxième dose d'un vaccin à ARNm.

Cette recommandation s'applique aux personnes de 12 ans ou plus qui respectent l'un des critères suivants :

- traitement actif contre une tumeur solide ou une affection hématologique maligne;
- réception d'une transplantation d'organe solide et suivi d'une thérapie immunosuppressive;
- suivi d'une thérapie par lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (thérapie CAR-T) ou réception d'une transplantation de cellules souches hématopoïétiques (moins de deux ans depuis la transplantation ou suivi d'une thérapie immunosuppressive);
- déficit immunitaire primaire modéré ou grave (p. ex. syndrome de DiGeorge, syndrome de Wiskott-Aldrich);
- infection non traitée par le VIH de stade 3 ou avancée ou syndrome d'immunodéficience acquise;

- traitement actif avec les catégories suivantes de thérapie immunosuppressive : les thérapies contre les lymphocytes B (anticorps monoclonaux qui ciblent les protéines CD19, CD20 et CD22), les corticoïdes généraux à forte dose (consultez le Guide canadien d'immunisation pour la définition suggérée des stéroïdes à forte dose), les agents alcoylants, les antimétabolites ou les inhibiteurs du facteur de nécrose des tumeurs (TNF) et d'autres agents biologiques ayant des effets immunosuppressifs importants.

Prière de consulter votre fournisseur de soins de santé si vous n'êtes pas certain si ces critères ou circonstances s'appliquent à vous.

Toute personne qui croit avoir été exposée à la COVID-19 doit communiquer avec le service de téléassistance de la COVID-19 au 1-888-975-8601, entre 10 h et 18 h (HNE) pour effectuer un test de dépistage ou aviser son centre de santé communautaire dans les plus brefs délais. Veuillez ne pas vous présenter à votre centre de santé et vous isoler à domicile immédiatement pendant 14 jours.

Le vaccin est toujours offert sur l'ensemble du territoire. Appelez votre centre de santé pour prendre un rendez-vous ou présentez-vous au Centre de santé publique d'Iqaluit tous les jours de semaine pour le vaccin Moderna (18 ans et plus) et le mercredi pour le vaccin Pfizer (12 à 17 ans). Vous faire vacciner est la meilleure façon de vous protéger, vous, votre famille et votre collectivité.

Pour obtenir les dernières nouvelles relatives à la COVID-19 au Nunavut, consultez la page : <https://www.gov.nu.ca/>

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

ᐃᑦᓕᓕᐳᑦ ᐅᑲᓴᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ ᐱᑦᐅᑦᐱᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ ᐃᐅᐅᐅᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ, ᑲᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ, ᐃᐅᐃᐃᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ ᐅᐃᐃᐃᑦᓴᑦᓴᑦ ᐅᑦᓴᓴ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat itut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.